

Portage de repas à domicile pour les personnes fragiles

La ville de Sevran rappelle **aux personnes âgées et en situation de handicap** que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est à leur disposition pour toute demande de soutien et d'aide personnalisée. Elles peuvent s'inscrire à un registre par téléphone afin d'être rappelées quotidiennement par les agents du CCAS (tél. au 01 49 36 51 95).

Le CCAS leur assure aussi un service de **portage de repas à domicile** pour éviter les sorties à risque.

Renseignements

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

2 rue Paul Langevin
Tél : 01 49 36 51 95

Publié le 17 mars 2020